

Si Vous Achetez La Revue Populaire chez un Dépositaire

Nous avons, à maintes reprises, reçu à nos bureaux de nombreuses réclamations émanant de personnes désappointées de n'avoir pu se procurer la **REVUE POPULAIRE** chez les Dépositaires.

Nous regrettons infiniment que tant de nos amis aient éprouvé une telle déception. Un mot d'explication amicale empêchera le fait de se renouveler à l'avenir, qu'il ne soit pas pris en mauvaise part.

Les règlements postaux ne permettent pas le retour à nos bureaux des numéros invendus de la **REVUE POPULAIRE**. Ceci veut dire que, si votre Dépositaire en ordonne un exemplaire et ne le vend pas, c'est lui qui perd le prix de cet exemplaire.

En conséquence, le Dépositaire devant avoir la vente de tous les numéros qu'il ordonne, n'en n'a jamais un seul de plus que le nombre dont la vente lui est assurée. Voilà pourquoi tant de lecteurs qui croient pouvoir trouver la **REVUE POPULAIRE** en permanence sont si souvent déçus.

Il y a une méthode très simple d'éviter à l'avenir toute déception: C'est de réserver à l'avance le ou les exemplaires que vous désirez et d'en avertir votre Dépositaire.

Tous les Nos du mois de Mars et ceux des mois antérieurs sont COMPLETEMENT EPUISÉS.